



PLUS C'EST GROS, PLUS ÇA PASSE !

Le lundi 30 mars, un équipage du PREJ Poitiers Vivonne a été missionné pour renforcer les ELSP de la Maison d'Arrêt d'Angoulême sur des comparutions immédiates. Ce qui devait être une mission de renfort classique s'est transformée en une véritable démonstration d'irresponsabilité hiérarchique.

LES FAITS : LA SÉCURITÉ AU RABAIS !

À leur arrivée, quelle ne fut pas la surprise de nos collègues du PREJ de découvrir la réalité du terrain : 6 détenus à présenter avec 6 agents seulement (en comptant l'assistance de 3 agents ELSP).

LE CALCUL EST SIMPLE, MAIS LE RISQUE MAXIMAL !

À croire que pour l'ARPEJ de Bordeaux, le maintien d'un faible taux d>IDF (**Indicateur de Défaillance**) est devenu une priorité absolue, au détriment de la sécurité la plus élémentaire des personnels.

UNE LOGIQUE COMPTABLE DANGEREUSE !

FO JUSTICE dénonce avec force cette gestion purement technocratique de l'humain. L'ARPEJ s'enferme dans une opacité inacceptable en dissimulant aux agents la teneur réelle de leurs missions pour mieux les contraindre à accepter l'inacceptable.

Assez de jouer avec la vie des agents ! La sécurité ne peut pas être une variable d'ajustement statistique.

Face à ce mépris constant, **FO JUSTICE** exige :

- **L'ARRÊT IMMÉDIAT** de la mise en danger des agents au profit d'une logique comptable.
- **LE RESPECT DES EFFECTIFS** : que les PREJ de la DI de Bordeaux récupèrent à minima le nombre d'agents correspondant à leurs organigrammes d'ouverture afin d'accomplir leurs missions avec sérénité.
- **LA FIN DES JOURNÉES À RALLONGE** : le manque d'effectif chronique sur les PREJ et ELSP engendre des amplitudes horaires qui impactent gravement la sécurité et la vie privée des personnels. Le manque d'effectif ne doit plus être compensé par la prise de risque des agents !

FO JUSTICE : LE SYNDICAT QUI NE SE TAIT PAS !

